



POSITIONNEMENT RELATIF A L'ITEM N°5 GEMAPI

Extrait du Registre des Délibérations
COMITE SYNDICAL DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt un, le mercredi quatorze avril à 18h30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 06 avril 2021, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 16

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 33

Présents pour le quorum : 25

Mme DE SOUSA Evelyne	Titulaire	CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme BAY-DESILES Valérie	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHARPONT
M. DESHAYES Ludovic	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHERISY
M. PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme GUNTNER Brigitte	Titulaire	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M. ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M. TOISON Stéphan	Titulaire :	CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
Mme PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS
M. LUBOW Dominique	Titulaire :	CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M. SIMON Marc	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M. FOUGEROL François	Titulaire	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. ALBERT Christian	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme LE BRIS Martine	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M. RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MARTIN Jean-Luc	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme LE GUIL Laëtitia	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MAILLARD Patrick	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. BLANCHET Michaël	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. M. CRASSIN Gérard	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M. VERDIER Jean-François	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

M.	MARIGNIER Arnaud	Titulaire	CA Pays de Dreux	ANET
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VEGRE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire	CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
Mme	STEPHO Annie	Titulaire	CA Pays de Dreux	GARNAY
M.	CHERON Denis	Titulaire	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	STEPHO Damien	Titulaire	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mr	SOURISSEAU Gérard	Titulaire	CA Pays de Dreux	ROUVRES

Absents excusés : 4

Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
M.	ALIPRANDI Sylvain	Suppléant de	Mme PATUREL	CA Pays de Dreux	OULINS
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Également présents : 14

Mme	BRETTE Ophélie	Suppléante de	M. MARIGNIER	CA Pays de Dreux	ANET
Mme	LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VEGRE
M.	HERMET Denis	Suppléant de	M. DUVAL	CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
Mme	PIQUET Sandra	Suppléante de	Mme STEPHO	CA Pays de Dreux	GARNAY
M.	POLIDOR Hervé	Suppléant de	Mme GUNTHNER	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	FRESSENGE Julien	Suppléant de	M. CHERON	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	BERNHART Laurent	Suppléante de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	

Madame PATURELLE est nommée secrétaire de séance.

Le Président indique que depuis la création du SBV4R ce dernier a pour mission de mettre en œuvre la GEMA sur son territoire suite à la délégation de cette compétence par les 3 EPCI constituant le syndicat.

Pour ce faire, le SBV4R a adopté des statuts dans lesquels figuraient les 3 items relevant de la GEMA à savoir (art 2 : et compétences) :

1° L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une faction de bassin hydrographique,

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau ou canal (sauf sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles), y compris les accès à ce cours d'eau ou canal,

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (sauf sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles).

Délibération N°2021-10

Parallèlement, l'autre pan de la loi NOTRe prévoit un volet relatif à la prévention des inondations (PI). Cette compétence étant restée dans le giron des 3 EPCI, ce sont ces derniers qui la mettent actuellement en œuvre.

Toutefois, dans un esprit de cohérence de gestion globale des eaux du territoire et en accord avec les orientations d'évolutions pressenties pour le SBV4R, le Président souhaite que cette compétence soit transférée au syndicat.

Cette démarche est à l'initiative des EPCI et des échanges sont actuellement engagés avec les EPCI pour que le SBV4R l'acquière à compter du 01 janvier 2022.

Aussi afin d'être prêt à cette date, il conviendra d'inscrire cette compétence dans nos statuts. Pour ce faire, il sera nécessaire d'ajouter à l'article 2 l'item n°5 : « La défense contre les inondations et contre la mer ».

Par ce biais, le SBV4R sera prêt à exercer cette compétence supplémentaire dès que celle-ci lui sera transférée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L571 1- 1 et L572 1 -2 et suivants,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BICCL-2017356-0002 du 22 décembre 2017 portant création du Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R) par fusion entre le Syndicat Intercommunal de la Rivière Eure 1^{ère} section (SIRE 1), le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Blaise (SIVB), le Syndicat Intercommunal pour le Cours Moyen de l'Eure (SICME) et le Syndicat Intercommunal de la Basse Vesgre (SIBV) au 30 décembre 2017,

Vu les statuts du SBV4R issus de la fusion,

Vu la délibération n° 2018-35 actant le déménagement du SBV4R au 5 impasse des Mares, 28500 Sainte-Gemme Moronval au 15 juillet 2018,

Vu la loi sur la **GE**stion des **Milieux A**quatiques et la **Pr**évention des **I**nondations qui élargit le périmètre de compétences des anciens syndicats de rivière dissous,

Vu la délibération n° 2018-43 du 16 octobre 2018 du SBV4R relative à l'adoption de premiers statuts GEMAPI,

Vu la délibération n° 2018-281 du 05 novembre 2018 de la CA du Pays de Dreux approuvant à l'unanimité ces premiers statuts GEMAPI du SBV4R,

Vu la délibération n° 2018-12-19/07 du 19 décembre 2018 de la CA Evreux Portes de Normandie adoptant ces premiers statuts GEMAPI du SBV4R,

Vu la délibération n° 2018 12 04 bis du 20/12/18 de la CC des Portes Euréliennes d'Île de France décidant à l'unanimité de ne pas approuver ces premiers statuts GEMAPI du SBV4R,

Vu la délibération n° 2019-13 bis du 17 septembre 2019 relative à l'adoption des nouveaux statuts GEMAPI du SBV4R,

Considérant, la volonté du syndicat de se positionner sur l'item n°5 relatif à la prévention des inondations,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité,

De se positionner favorablement sur l'item n°5 relatif à la prévention des inondations.

Le Président,

Daniel RIGOURD



SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Préfecture, le

Le Président



Daniel RIGOURD

ARRIVÉ LE :
22 AVR. 2021
SOUS-PRÉFECTURE
DE DREUX